

Ce que vous devez apporter lors de votre première
rencontre à la Maison Gamache & Nadeau

Carte d'assurance sociale de la personne décédée et de son conjoint (s'il y a lieu).	
Leur date et lieu de naissance, de même que leur date de mariage (s'il y a lieu)	
Vêtement et sous-vêtements de la personne défunte	
S'il y a lieu, prothèse dentaire et lunettes	
Bijoux, chapelet et objet commémoratif (facultatif)	
Une photographie qui servira pour les avis de décès et les cartes funéraires	
Une liste des membres de votre famille, pour l'avis de décès	